HAL
open science

Licence professionnelle Adjoint de responsable export

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Adjoint de responsable export. 2014, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02038246

HAL Id: hceres-02038246

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038246

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle

Adjoint responsable export

de l'Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Le président de l'AERES "signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné" (Article 9, alinéa 3, du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes
Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Adjoint responsable export

Dénomination nationale : SP5-Commerce

Demande n° S3LP140007177

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Institut d'études européennes, Université Paris 8 - Saint-Denis (93).

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Convention(s) avec le monde professionnel : /

- Secteur professionnel demandé : SP5-Echange et gestion

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle apporte les connaissances professionnelles du commerce international et des compétences appropriées en marketing, finance et en logistique. Les emplois visés sont ceux d'assistant directeur export et d'adjoint chef de zone. Les entreprises visées ne sont pas des petites et moyennes entreprises mais plutôt des entreprises de taille intermédiaire et des grands groupes. Cependant, en petite entreprise, le diplômé peut, au côté du dirigeant, devenir le créateur et développeur du service export.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Par le secteur visé et les entreprises concernées, la formation est très porteuse dans le contexte actuel. Sa présence dans la région Île-de-France est également un atout important. Cependant, le fonctionnement fait défaut à divers titres, surtout par un manque de mobilisation organisée.

Concernant le projet pédagogique, la licence professionnelle apparaît bien structurée dans ses unités d'enseignement et leur répartition. Les professionnels apportent des compétences très utiles à la formation. Elle n'est cependant pas ouverte en alternance, ce qui permettrait pourtant d'en renforcer l'ancrage. Il manque également des remises à niveau pour le recrutement de certains publics.

En matière d'insertion professionnelle, les tableaux et informations fournis sont incomplets pour se faire une idée exacte de la qualité de l'insertion : le taux de répondants pour l'enquête nationale est très faible ; si les taux d'insertion sont satisfaisants pour l'enquête de suivi propre, on n'en connaît pas la méthodologie, le taux de répondants et les périodes de recension de l'information après l'obtention du diplôme.

Pour les liens avec les milieux professionnels, le pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels est bien dimensionné. Leurs qualité et diversité sont très grandes. La formation n'a cependant pas suffisamment tissé de partenariats, notamment formalisés, avec le monde professionnel. L'implication du monde professionnel dans l'ensemble du processus de formation existe par la présence d'un personnel associé Sciences et Techniques (PAST), d'acteurs du monde du transport et de conseillers du commerce extérieur mais pourrait cependant être encore renforcée.

L'équipe pédagogique est très diversifiée, la formation co-pilotée par un PAST et un universitaire. La licence respecte les obligations du cahier des charges de la licence professionnelle. Le conseil de perfectionnement est bien présent mais il ne semble pas suffisamment actif pour faire évoluer la formation. Les données collectées (origine, suivi, devenir des étudiants…) ne sont pas assez complètes, le retour d'expérience à partir des résultats est trop léger et pas assez exploité. La formation n'apparaît ainsi pas suffisamment évolutive par rapport au marché du secteur face au turnover des personnels contraints par des mutations ou des changements de poste.

- Points forts :
  - Le bon positionnement géographique, dans un contexte économique porteur.
  - Des professionnels de bon niveau et très impliqués dans le fonctionnement et le conseil de perfectionnement.
  - La codirection (universitaire-PAST) originale et pertinente.

- Points faibles :
  - L'insuffisante mobilisation pour faire évoluer la formation et lui donner une dimension internationale.
  - Le manque de qualité de l'information sur le suivi des diplômés.
  - La quasi-absence d'inscrit sous contrat de professionnalisation ou d'alternance.
  - L'absence de partenariats formalisés et de liens avec le monde professionnel.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'améliorer la qualité de l'information et de préciser la méthodologie sur le suivi des diplômés. On devrait voir se développer la proportion du public sous contrat. L'apprentissage permettrait à l'équipe pédagogique de s'ouvrir plus largement vers l'extérieur. On devrait chercher à dynamiser le contenu des unités d'enseignement en élargissant l'équipe pédagogique et en renforçant la diversité des universitaires. Il conviendrait enfin de nouer des conventions avec le monde professionnel et institutionnel.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B

- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : B

- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : B

- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B

Observations de l’établissement

Université-Monde

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Université-Monde

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY

UNIVERSITÉ PARIS 8
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

UNIVERSITÉ PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique de la **Licence pro Adjoint de responsable export** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et n'a pas souhaité y apporter de réponse.

Pour ma part, je prends acte des recommandations qui concluent le travail des experts.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy
Présidente de l'université Paris 8